

# BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2015

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

SÉRIE : ES

Spécialité

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures + 1 heure – COEFFICIENT : 7 + 2

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 14 pages numérotées de 1/14 à 14/14.

Pour l'enseignement obligatoire, le candidat traitera au choix soit la dissertation, s'appuyant sur un dossier documentaire, soit l'épreuve composée.

Pour l'enseignement de spécialité, le candidat traitera au choix l'un des deux sujets de la spécialité pour laquelle il est inscrit :

- Sciences sociales et politiques, pages numérotées de 09/14 à 11/14.
- Economie approfondie, pages numérotées de 12/14 à 14/14.

## Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

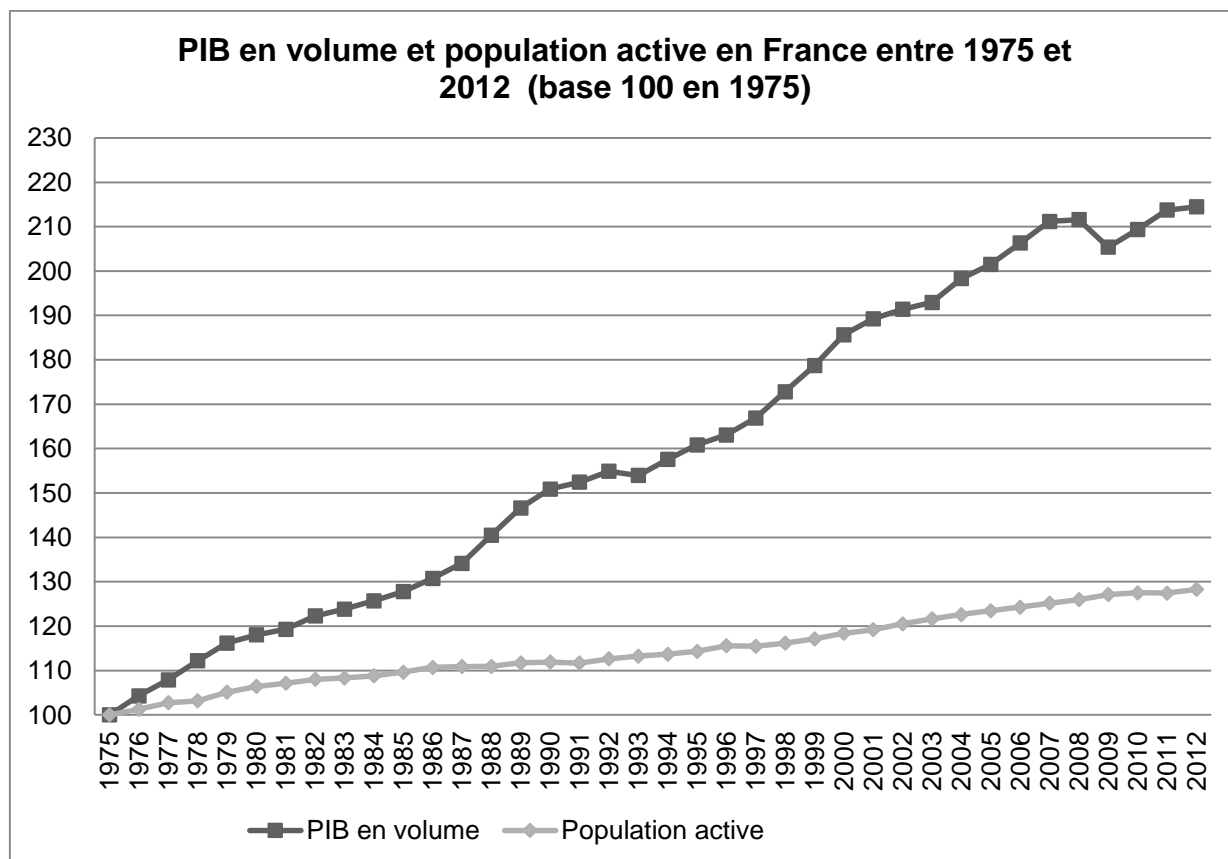
Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

### SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

**L'augmentation des facteurs travail et capital est-elle la seule source de croissance économique ?**

#### DOCUMENT 1



Source : INSEE, 2014.

## DOCUMENT 2

### Croissance du PIB et contributions en volume entre 1985 et 2011

Période	Croissance annuelle moyenne en % et contribution en points*	France	Italie	Japon	Espagne	Royaume-Uni	États-Unis
1985-2011	Productivité globale des facteurs	0,9	0,4	1,2	0,3	0,9	1,0
	Capital	0,7	0,8	0,9	1,2	1,2	0,8
	Travail	0,2	0,2	-0,4	1,2	0,3	0,7
	PIB	1,9	1,4	1,7	2,8	2,5	2,6
1985-1990	Productivité globale des facteurs	1,7	1,4	3,1	0,7	0,4	0,7
	Capital	0,8	1,0	1,4	1,3	1,4	1,0
	Travail	0,8	0,7	0,3	2,5	1,5	1,5
	PIB	3,2	3,1	4,9	4,4	3,3	3,2
1990-1995	Productivité globale des facteurs	1,1	1,1	0,7	0,8	1,6	0,7
	Capital	0,7	0,8	1,3	1,0	1,2	0,8
	Travail	-0,6	-0,6	-0,5	-0,3	-0,9	1,0
	PIB	1,2	1,3	1,4	1,5	1,9	2,5
1995-2000	Productivité globale des facteurs	1,3	0,2	0,7	-0,2	1,4	1,5
	Capital	0,9	0,9	1,0	1,3	1,4	1,2
	Travail	0,5	0,7	-0,9	3,0	0,7	1,5
	PIB	2,7	1,9	0,8	4,0	3,5	4,3
2000-2005	Productivité globale des facteurs	0,7	-0,4	1,0	-0,2	1,4	1,7
	Capital	0,7	0,8	0,6	1,3	1,1	0,7
	Travail	0,2	0,6	-0,5	2,2	0,5	-0,1
	PIB	1,6	1,0	1,2	3,2	2,9	2,4
2005-2011	Productivité globale des facteurs	0,1	-0,5	0,6	0,1	-0,5	0,7
	Capital	0,6	0,5	0,1	1,2	0,9	0,5
	Travail	0,2	-0,2	-0,5	-0,5	-0,1	-0,3
	PIB	0,9	-0,3	0,2	0,8	0,3	0,9

Source : OCDE, 2014.

\* La somme des contributions peut ne pas correspondre exactement au taux de croissance du PIB en raison des arrondis.

### DOCUMENT 3

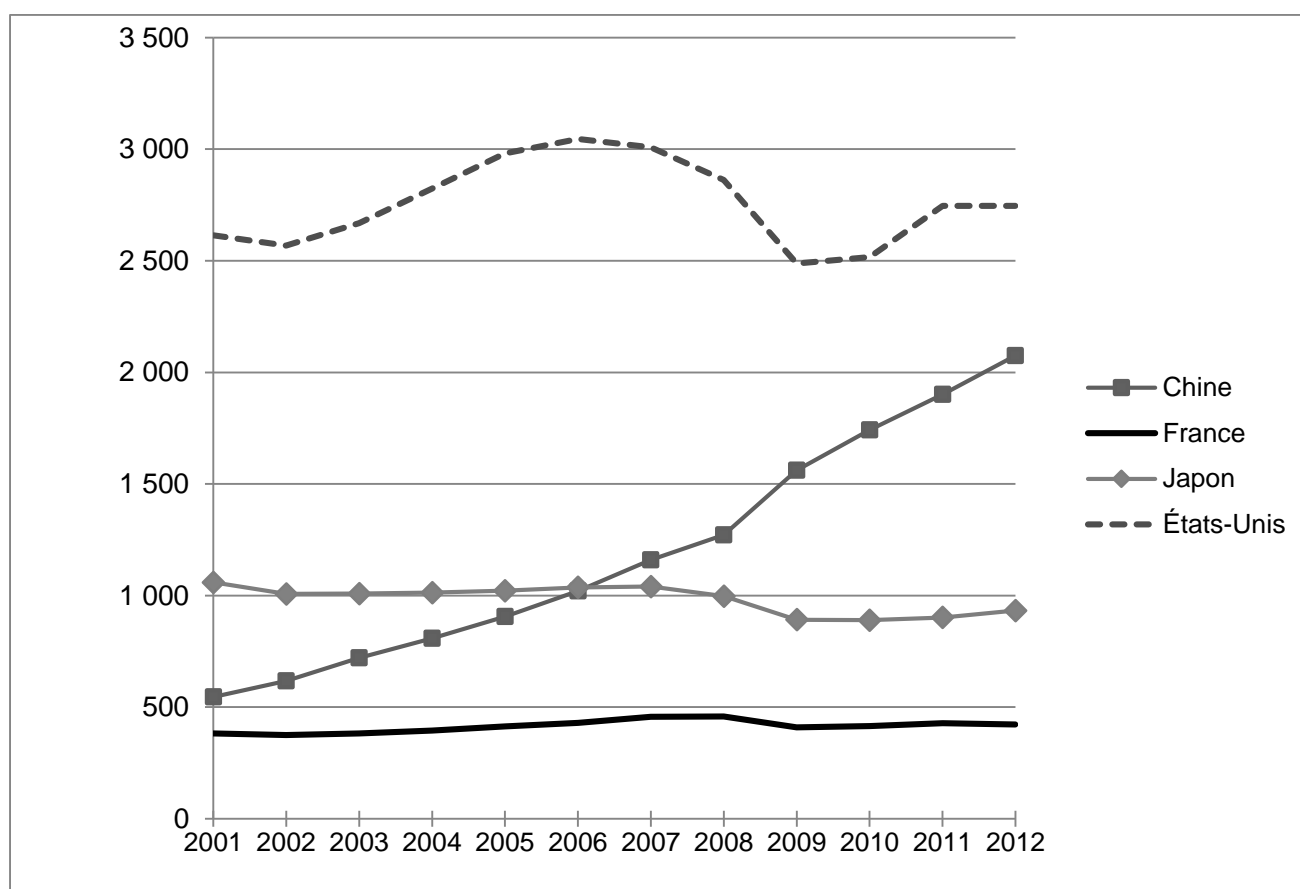
#### Dépenses intérieures de recherche et développement (DIRD) et PIB.

	DIRD en milliards de dollars constants 2005		Croissance annuelle moyenne de la DIRD (en %)	Croissance annuelle moyenne du PIB (en %)
	2001	2011	2001-2011	2001-2011
France	38,5	44,1	1,24	1,10
Japon	113,1	133,2	1,50	0,63
Corée du Sud	22,6	55,4	8,49	4,12
Espagne	9,6	16,8	5,21	1,72
Royaume-Uni	31,4	36,8	1,45	1,55
Etats-Unis	307,8	382,5	1,99	1,60

Source : OCDE, 2012.

### DOCUMENT 4

#### Formation brute de capital fixe\* en milliards de dollars constants 2005



Source : Banque Mondiale, 2014.

\* La FBCF est une mesure de l'investissement au niveau national.

## Épreuve composée

*Cette épreuve comprend trois parties :*

*1 – Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre du programme de l'enseignement obligatoire.*

*2 – Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement de l'information.*

*3 – Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :*

- en développant un raisonnement ;*
- en exploitant les documents du dossier ;*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

*Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.*

### **Première partie : Mobilisation des connaissances (6 points)**

1. Vous montrerez que la taxation est un instrument à la disposition des pouvoirs publics pour mener une politique environnementale. (3 points)

2. En quoi la solidarité organique est-elle, pour Durkheim, caractéristique des sociétés où s'affirme le primat de l'individu ? (3 points)

## Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Vous présenterez le document et vous caractériserez les évolutions du commerce mondial qu'il met en évidence.

### Évolution des exportations mondiales de marchandises par régions du monde (valeur en milliards de dollars courants et parts en %)

	1948	1953	1963	1973	1983	1993	2003	2012
<b>Valeur des exportations mondiales (milliards de dollars)</b>	<b>59</b>	<b>84</b>	<b>157</b>	<b>579</b>	<b>1838</b>	<b>3677</b>	<b>7380</b>	<b>17930</b>
<i>Amérique du Nord</i>	28,1	24,8	19,9	17,3	16,8	18,0	15,8	13,2
<i>Amérique du Sud et centrale</i>	11,3	9,7	6,4	4,3	4,4	3,0	3,0	4,2
<i>Europe</i>	35,1	39,4	47,8	50,9	43,5	45,3	45,9	35,6
<i>CEI* (URSS avant 1993)</i>	2,2	3,5	4,6	3,7	5,0	1,5	2,6	4,5
<i>Afrique</i>	7,3	6,5	5,7	4,8	4,5	2,5	2,4	3,5
<i>Moyen Orient</i>	2,0	2,7	3,2	4,1	6,8	3,5	4,1	7,5
<i>Asie</i>	14,0	13,4	12,5	14,9	19,1	26,1	26,1	31,5
<b>Total monde</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : *Statistiques du commerce international*, OMC, 2013.

\* Communauté des États indépendants.

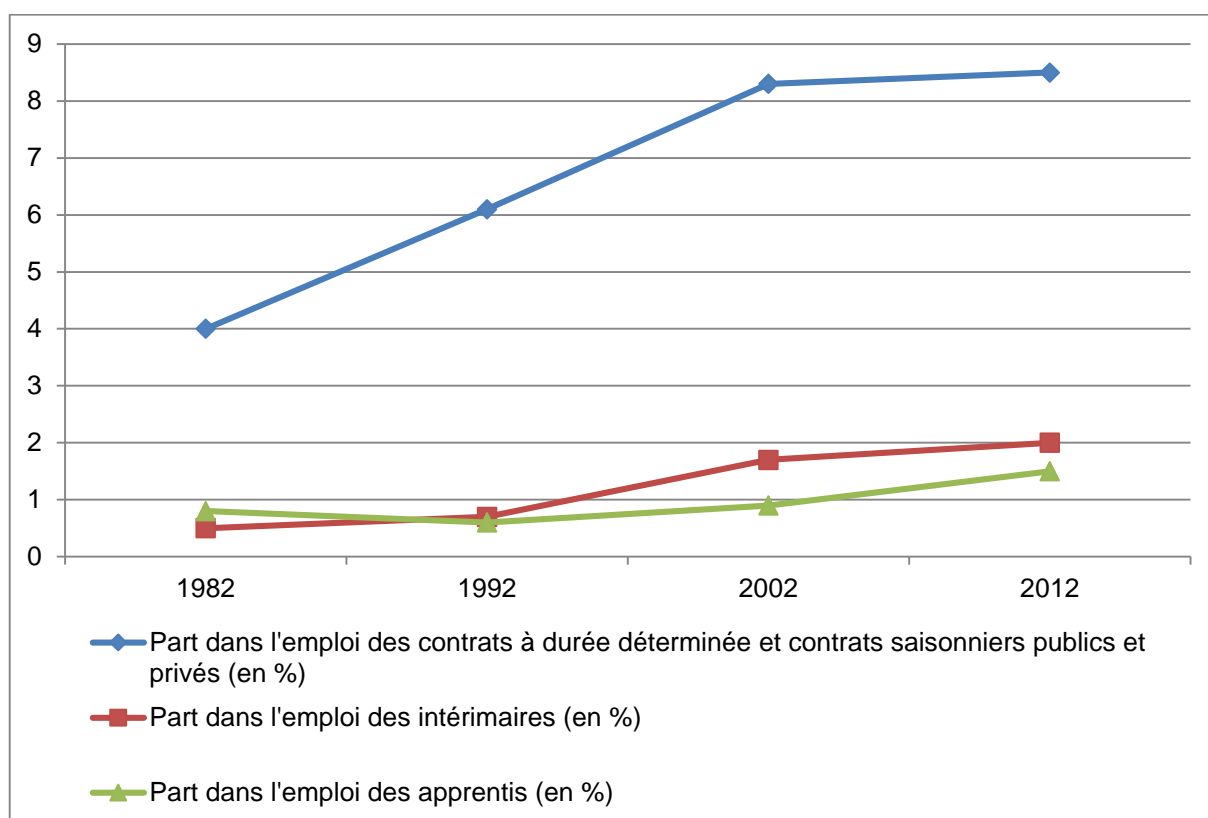
### Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

*Cette partie comporte trois documents.*

**Sujet :** À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que certaines évolutions de l'emploi fragilisent le lien entre travail et intégration sociale.

#### DOCUMENT 1

##### Évolution de la part des FPE\* dans l'emploi total entre 1982 et 2012 en France



Source : « Marché du travail : séries longues », *INSEE Résultats*, 2013.

\* FPE : Formes Particulières d'Emploi, qui regroupent toutes les formes d'emploi qui ne correspondent pas à un emploi durable (CDI) et à temps plein.

## DOCUMENT 2

Contrairement à la représentation d'un travail contraint dont la seule fonction consisterait à procurer du salaire ou du revenu, toutes les enquêtes montrent que la souffrance du chômeur ne se réduit jamais à la perte de sa rémunération. Le travailleur retire beaucoup plus que de l'argent de l'exercice de son métier. Le travail est plus que le travail, et donc le non-travail est plus que le chômage.

Ce dont souffrent les chômeurs, c'est d'un traumatisme social généralisé qui se répercute sur tous les aspects de la vie quotidienne et toutes les dimensions de la personne. Perte de repères, conscience de leur inutilité au monde, impuissance à se projeter dans l'avenir, désagrégation du statut social, dissolution des liens avec les autres, remise en question fondamentale de sa propre valeur, perte de l'estime de soi. Du jour au lendemain, le chômeur s'aperçoit qu'il n'est plus rien et que l'ensemble des liens qui le reliaient aux autres membres de la société se sont rompus ou dissous.

Source : *Travailler pour être heureux ?*, Christian BAUDELLOT, Michel GOLLAC, 2003.

## DOCUMENT 3

**Nombre et taux de personnes vivant sous le seuil de pauvreté (60% du revenu médian) selon le type de ménage, en France en 2012**

Types de ménage auxquels appartiennent les individus	Nombre total d'individus	Nombre d'individus pauvres	Taux de pauvreté
	(en milliers)	(en milliers)	(en %)
<b>Individus appartenant à un ménage dont la personne de référence a moins de 65 ans</b>	<b>49 560</b>	<b>7 557</b>	<b>15,2</b>
<b>Personnes seules</b>	<b>5 711</b>	<b>1 046</b>	<b>18,3</b>
Dont hommes actifs	2 504	395	15,8
Dont femmes actives	1 974	286	14,5
<b>Familles monoparentales</b>	<b>5 302</b>	<b>1 907</b>	<b>36,0</b>
Pères	911	193	21,1
Mères inactives	986	669	67,8
Mères actives	3 404	1046	30,7
<b>Couples</b>	<b>36 762</b>	<b>4 147</b>	<b>11,3</b>
Dont couples d'actifs sans enfant	4 740	248	5,2
Dont couples d'actifs avec un enfant	6 251	256	4,1
Dont couples d'actifs avec deux enfants	10 169	572	5,6
Dont couples d'actifs avec trois enfants ou plus	4 930	464	9,4

Source : *Enquête Revenus fiscaux et sociaux*, INSEE, 2012.



<b>ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ</b> <b>Sciences sociales et politiques</b>
---

*Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :*

- en construisant une argumentation ;
- en exploitant le ou les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.

*Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.*

**Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.**

## **SUJET A**

*Ce sujet comporte deux documents.*

**Comment expliquer l'abstention en matière de comportement électoral ?**

### **DOCUMENT 1**

Dans mes travaux sur l'abstention, j'ai pu différencier deux types d'abstention selon leurs caractéristiques sociologiques et selon leur rapport à la politique : les abstentionnistes « dans le jeu politique » et les abstentionnistes « hors du jeu politique ». Les premiers sont souvent jeunes, diplômés et plutôt favorisés quant aux conditions de leur insertion sociale. Ils déclarent par ailleurs s'intéresser à la politique, et peuvent même se déclarer proches d'un parti politique. Ils s'abstiennent sans qu'il s'agisse d'une désaffection politique et se remettent à voter dès qu'ils peuvent à nouveau se reconnaître dans l'offre électorale proposée. Leur abstention est le plus souvent intermittente. [...] Les abstentionnistes « hors du jeu politique » se distinguent par un retrait de la politique, et par une certaine apathie\*. On les retrouve en plus grand nombre au sein des couches populaires, disposant d'un faible niveau d'instruction, parmi des catégories en difficulté d'insertion sociale, ainsi que dans les populations urbaines. On compte aussi un plus grand nombre de femmes.

Source : « Abstention : défaillance citoyenne ou expression démocratique ? », Anne MUXEL, *Cahiers du Conseil constitutionnel*, 2008.

\*Caractère de ce qui est passif, sans réaction.

## DOCUMENT 2

### La relation à la politique des abstentionnistes et des votants au premier tour des élections présidentielles de 2002

	Abstentionnistes « hors jeu »*	Abstentionnistes « dans le jeu »*	Votants
<i>Pensent que les hommes politiques ne se préoccupent pas du tout des gens comme eux</i>	48 %	29 %	31 %
<i>Pensent que les hommes politiques sont :</i>			
Plutôt honnêtes	28 %	35 %	40 %
Plutôt corrompus	65 %	62 %	56 %
Sans réponse	8 %	3 %	4 %
<i>Confiance</i>			
Ont confiance dans l'État	34 %	51 %	55 %
Ont confiance dans l'Assemblée nationale	38 %	55 %	60 %
Ont confiance dans les partis politiques	11 %	20 %	24 %
<i>Auto-classement sur la dimension gauche-droite</i>			
Plutôt de gauche	25 %	42 %	40 %
Plutôt de droite	21 %	32 %	37 %
Ni de gauche ni de droite	43 %	23 %	22 %
Sans réponse	11 %	3 %	1 %
<i>Discutent de politique avec les membres de leur famille</i>			
Souvent	6 %	17 %	23 %
De temps en temps	25 %	40 %	36 %
Rarement ou jamais	69 %	43 %	41 %
<i>Jugement sur la démocratie</i>			
Fonctionne bien	35 %	58 %	58 %
Fonctionne mal	61 %	42 %	42 %
Sans opinion	4 %	--	--

Source : « La poussée des abstentions : protestation, malaise, sanction », Anne MUXEL, in *Le vote de tous les refus*, Pascal PERRINEAU, Colette YSMAL (dirs), 2003.

\* Pour une définition des abstentionnistes « hors jeu » et « dans le jeu », voir document 1.

Lecture : sur 100 abstentionnistes « hors jeu », 48 en moyenne pensent que les hommes politiques ne se préoccupent pas du tout des gens comme eux. Sur 100 abstentionnistes « dans le jeu », 35 en moyenne pensent que les hommes politiques sont plutôt honnêtes.

# ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

## Sciences sociales et politiques

### SUJET B

*Ce sujet comporte un document.*

**En quoi le régime politique français actuel est-il semi-présidentiel ?**

#### DOCUMENT

ARTICLE 5. Le Président de la République veille au respect de la Constitution. Il assure, par son arbitrage, le fonctionnement régulier des pouvoirs publics ainsi que la continuité de l'État. Il est le garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire et du respect des traités.

ARTICLE 6. Le Président de la République est élu pour cinq ans au suffrage universel direct. Nul ne peut exercer plus de deux mandats consécutifs. [...]

ARTICLE 8. Le Président de la République nomme le Premier ministre. Il met fin à ses fonctions sur la présentation par celui-ci de la démission du Gouvernement.

ARTICLE 9. Le Président de la République préside le conseil des ministres.

ARTICLE 12. Le Président de la République peut, après consultation du Premier ministre et des présidents des assemblées, prononcer la dissolution de l'Assemblée nationale. [...] Il ne peut être procédé à une nouvelle dissolution dans l'année qui suit ces élections.

ARTICLE 20. Le Gouvernement détermine et conduit la politique de la nation. Il dispose de l'administration et de la force armée. Il est responsable devant le Parlement dans les conditions et suivant les procédures prévues aux articles 49 et 50.

ARTICLE 21. Le Premier ministre dirige l'action du Gouvernement. Il est responsable de la défense nationale. Il assure l'exécution des lois. [...]

ARTICLE 39. L'initiative des lois appartient concurremment au Premier ministre et aux membres du Parlement.

ARTICLE 49. Le Premier ministre, après délibération du conseil des ministres, engage devant l'Assemblée nationale la responsabilité du Gouvernement sur son programme ou éventuellement sur une déclaration de politique générale. L'Assemblée nationale met en cause la responsabilité du Gouvernement par le vote d'une motion de censure\*.

ARTICLE 50. Lorsque l'Assemblée nationale adopte une motion de censure ou lorsqu'elle désapprouve le programme ou une déclaration de politique générale du Gouvernement, le Premier ministre doit remettre au Président de la République la démission du Gouvernement.

Source : *La Constitution de la Cinquième République*, <http://www.conseil-constitutionnel.fr>.

(\*) Vote qui permet de mettre en cause la responsabilité gouvernementale.

# ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

## Économie approfondie

*Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :*

- en construisant une argumentation ;
- en exploitant le ou les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.

*Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.*

**Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.**

### SUJET A

*Ce sujet comporte deux documents.*

**Quels sont les choix possibles en matière de financement des retraites ?**

#### DOCUMENT 1

Les réformes de 1993, 2003 et 2008 se sont inscrites dans une démarche d'allongement de la durée d'activité, en augmentant la durée d'assurance requise pour bénéficier d'une retraite à taux plein et en instaurant des dispositifs d'incitation au maintien en activité. [...]

La réforme de 1993 a augmenté la durée d'assurance nécessaire pour bénéficier d'une pension à taux plein dans le régime général et les régimes alignés de 150 trimestres à 160 trimestres (40 ans), à raison d'un trimestre supplémentaire par année civile de naissance.

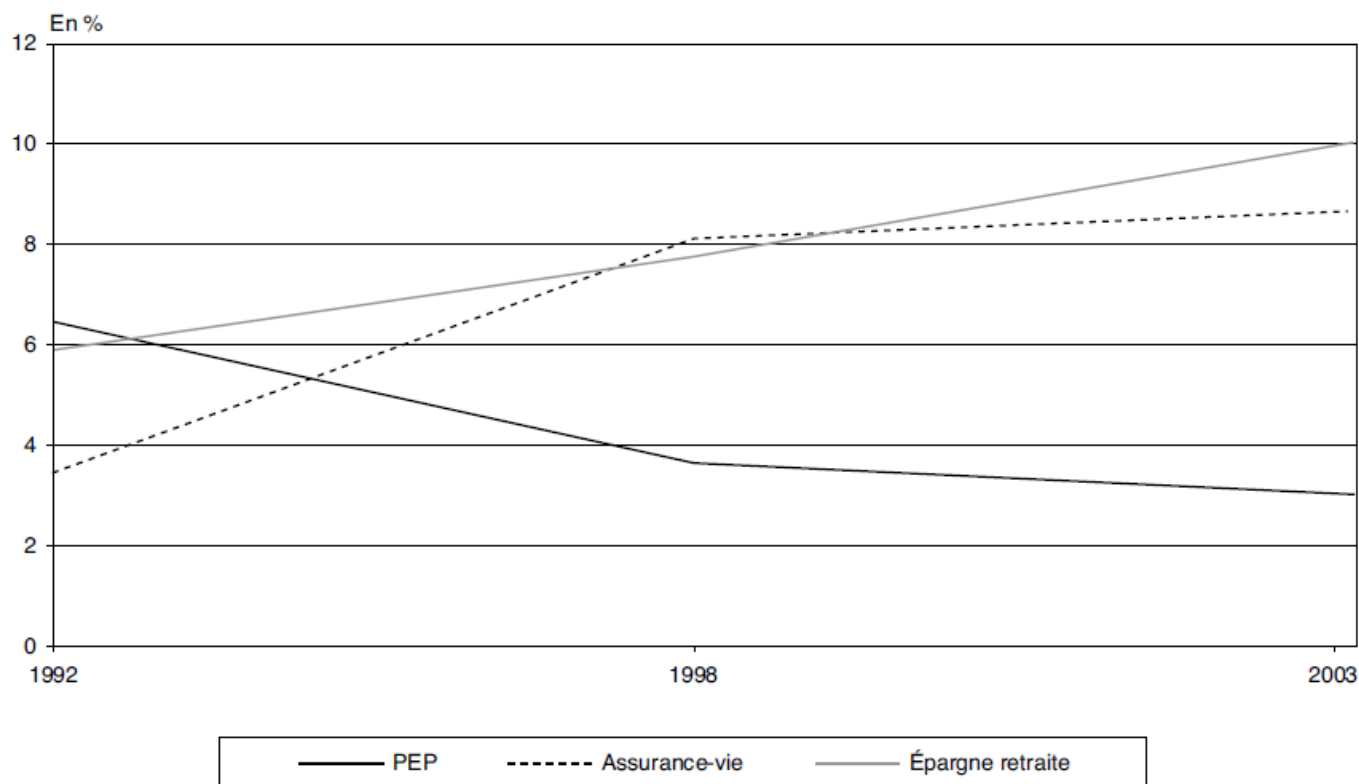
La réforme de 2003 s'est inscrite en complément de celle-ci et dans une logique de rapprochement des régimes, en étendant progressivement aux régimes de la fonction publique la hausse de durée d'assurance jusqu'à 40 ans. [...]

La réforme des retraites de 2010 a, quant à elle, privilégié l'augmentation des bornes d'âge pour augmenter la durée d'activité. L'âge légal d'ouverture des droits et l'âge d'obtention du taux plein ont été relevés de deux ans, passant respectivement de 60 à 62 ans et 65 à 67 ans à compter de la génération 1955 pour les salariés et non-salariés du secteur privé et les salariés du secteur public.

*Source : Nos retraites demain : équilibre financier et justice, Rapport du Conseil d'Etat au Premier Ministre, 2013.*

## DOCUMENT 2

### Évolution de la part de ménages détenant des produits d'épargne pour la retraite entre 1992 et 2004 dans la population âgée de 25 à 65 ans



Lecture : en 2004, 8,7 % des ménages âgés entre 25 et 65 ans déclarent posséder une assurance-vie en vue de préparer leur retraite.

Champ : ménages dont la personne de référence est âgée de 25 à 65 ans.

Sources : « L'épargne financière en prévision de la retraite : comportements de détention et montants investis », Amandine BRUN-SCHAMMÉ et Michel DUÉE, *Economie et statistique* n° 417- 418, 2008.

Note : PEP : Plan d'Épargne Populaire.

# ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

## Économie approfondie

### SUJET B

*Ce sujet comporte un document.*

**Comment les barrières à l'entrée permettent-elles aux entreprises d'exercer un pouvoir de marché ?**

#### DOCUMENT

En instaurant une autorisation spécifique pour les surfaces [commerciales] de plus de 1 000 m<sup>2</sup>, la loi Royer avait institué une barrière réglementaire à l'entrée sur le marché et en durcissant les conditions d'obtention de cette autorisation, la loi Raffarin avait renforcé cette barrière. [...]

Le régime d'autorisation préalable a donc engendré des distorsions de concurrence et modifié les incitations des opérateurs dans un sens qui n'était pas toujours celui recherché ni même anticipé par le législateur. [...]

Le régime d'autorisation préalable a eu des effets distorsifs<sup>1</sup> sur le nombre d'opérateurs et sur les choix de ces derniers en matière d'investissement, de localisation, de mode de développement et, en définitive, sur la structure concurrentielle du marché. En particulier, il a limité les possibilités de croissance interne<sup>2</sup> et, ce faisant, incité les opérateurs à se développer par croissance externe<sup>3</sup>, favorisant alors la concentration du secteur et contribuant à renforcer la position des distributeurs en place dans leurs relations avec les fournisseurs.

Cette concentration du secteur et la consolidation de la puissance financière des principaux groupes de distribution qui en a résulté ont, en retour, pu contribuer à renforcer les barrières à l'entrée sur le marché pour les plus petits opérateurs et pour les nouveaux entrants.

Au niveau local, la concentration du secteur s'est manifestée par l'existence de zones dans lesquelles seules une ou deux enseignes d'hypermarchés étaient présentes. La prise en compte des conditions d'exercice de la concurrence parmi les objectifs poursuivis par la législation sur l'équipement commercial n'a donc pas permis d'éviter l'apparition de zones dans lesquelles l'intensité de la concurrence est insuffisante.

Cette pénurie de concurrence a pu avoir un effet négatif sur les prix et sur l'emploi, en engendrant des hausses tarifaires défavorables aux consommateurs et en pénalisant les créations d'emplois.

En définitive, le régime d'autorisation préalable avait créé et renforcé des barrières à l'entrée sur le marché.

Source : « Étude thématique : concurrence et distribution », Autorité de la concurrence.

1. distorsif : ici, déséquilibré

2. croissance interne : le fait qu'une entreprise s'agrandit par elle-même, sans effectuer de regroupement avec d'autres entreprises.

3. croissance externe : le fait qu'une entreprise s'agrandit en se regroupant, de différentes manières, avec d'autres entreprises.